

COMPTES-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU **VENDREDI 28 FEVRIER 2020** à 18 heures

Étaient présents : M. LE FRANC, Mmes BOUTIER, PHILIPPE, MM. JOUAN, MAHEO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, M. BRIAND, Mme GALLAIS, M. LE FORESTIER

Absents excusés :

Mme Véronique LE GALLO donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND
M. François BINET donnant pouvoir à M. Alain LE FORESTIER
Mme Lyne MILBEO
M. Eric LE POTTIER

Absente :

Mme Mireille BARAN

Secrétaire de séance : Mme Fanny PHILIPPE

Ouverture de la séance à 18 heures 10

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2020 est adopté.

1. BILAN DE L'ALSH 2019

Le conseil valide le bilan de l'ALSH pour 2019.

2. RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 : RENOUELEMENT DE LA DEROGATION POUR ORGANISER LES ENSEIGNEMENTS SUR 4 JOURNEES

Le conseil renouvelle la demande de dérogation pour la semaine scolaire sur quatre jours.

3. COMPTES DE GESTION 2019 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Les comptes de gestion pour le budget communal, les budgets annexes du lotissement du Bocage et du lotissement Triskel ainsi que le service Assainissement sont adoptés, étant identiques aux comptes administratifs de 2019.

4. COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Le conseil municipal, délibérant sous la présidence de Madame Arlette GALLAIS, sur les comptes administratifs de l'exercice 2019 dressés par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

↳ **BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE**

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT	Restes A réaliser
DEPENSES	885 379.50 €	865 036.94 €	425 964 €
Déficit reporté		- 200 599,78 €	
		TOTAL = 1 065 636.72 €	
RECETTES	1 213 036.63 €	953 267.83 €	142 833 €
EXCEDENT de FONCTIONNEMENT	327 657.13 €		
DEFICIT D'INVES.		- 112 368.89 €	-283 131 €
EXCEDENT GLOBAL		215 288.24 €	67 842.79 €

Et DECIDE

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2020 pour un montant de **327 657.13 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2020 pour un montant de **112 368.89 €**

Sortie de M. le Maire à 19 heures 37

Le présent compte administratif du budget général de la Commune est adopté après un vote à mains levées de neuf voix favorables (dont 1 pouvoir) et deux abstentions dont un pouvoir.

↳ BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

	Section D'EXPLOITATION	Section INVESTISSEMENT	Restes A réaliser Transmis à LCBC
DEPENSES	41 671.18 €	47 366.21 €	3 312 €
Déficit reporté		174 171.97 €	
		TOTAL= - 221 538.18 €	
RECETTES	40 075.64 €	180 537.64 €	27 924 €
DEFICIT d'EXPLOITA.	1 595.54 €		
DEFICIT D'INVES.		- 41 000.54 €	+ 24 612 €
DEFICIT GLOBAL		- 42 596.08 €	

Et DECIDE

- De REPORTER le déficit de fonctionnement au compte 002 en dépenses de fonctionnement sur le budget de la Commune pour 2020 pour un montant de **1 595.54 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement sur le budget de la Commune en 2020 pour un montant de **41 000.54 €**

Sortie de M. le Maire à 20 heures 06

Le présent compte administratif du budget du service Assainissement est voté après un vote à mains levées de onze voix favorables (dont 2 pouvoirs).

↳ BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU BOCAGE

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	0 €	0 €
Déficit reporté	/	/
RECETTES	0 €	0 €
Excédent reporté	/	/
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	0 €	
EXCEDENT D'INVES.		0 €
EXCEDENT GLOBAL	0	0

Sortie de M. le Maire à 20 heures 07

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du bocage est voté après un vote à mains levées de onze voix favorables (dont 2 pouvoirs).

↳ BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT TRISKEL

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	0 €	0 €
Déficit reporté	/	/
RECETTES	0 €	0 €
Excédent reporté	/	/
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	0 €	
EXCEDENT D'INVES.		0 €
EXCEDENT GLOBAL	0	0

Sortie de M. le Maire à 20 heures 08

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement Triskel est voté après un vote à mains levées de onze voix favorables (dont 2 pouvoirs).

Arrivée de M. Eric LE POTTIER à 20 heures 09

Arrivée de Mme Mireille BARAN à 20 heures 30

5. TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR 2020

A l'unanimité, les taux sont inchangés :

	Taux 2020
Taxe Foncière sur le Bâti	27,90 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti	77,41 %

6. BUDGETS PRIMITIFS POUR 2020

Les budgets primitifs pour 2020, proposés au vote du conseil municipal, se montent au total de :

	Section de FONCTIONNEMENT	Section d' INVESTISSEMENT
Budget COMMUNE	1 196 602 €	1 872 352 €
Budget annexe LOTISSEMENT du BOCAGE	55 318 €	55 317 €
Budget annexe LOTISSEMENT TRISKEL	33 485 €	28 739 €

Et sont adoptés après un vote à mains levées de dix voix favorables (dont un pouvoir) et quatre abstentions dont un pouvoir.

Pour informations :

- Courrier de l'ASSB Foot

Clôture de la séance : 21 heures 30.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 3 mars 2020.
A Saint-Barnabé, le 2 mars 2020

La Secrétaire de séance,
Fanny PHILIPPE

Le Maire,
Georges LE FRANC

ELECTIONS MUNICIPALES
dimanche 15 MARS 2020

	Bureau 1	Bureau 2
8 h – 10 h	GEORGES LE FRANC MICHEL JOUAN	JOCELYNE BOUTIER ERIC LE POTTIER
10 h – 12 h	FANNY PHILIPPE SAMUEL BRIAND	THOMAS MAHEO FRANCK JEGLOT
12 h – 14 h	GEORGES LE FRANC MIREILLE BARAN	JOCELYNE BOUTIER LYNE MILBEO
14 h – 16 h	FANNY PHILIPPE MICHEL JOUAN	THOMAS MAHEO ARLETTE GALLAIS
16 h – 18 h	GEORGES LE FRANC CHRISTELLE GAUTHIER	JOCELYNE BOUTIER VERONIQUE LE GALLO

Président : Georges LE FRANC
Suppléant : Fanny PHILIPPE

Assesseurs : Michel JOUAN
Samuel BRIAND
Mireille BARAN
Christelle GAUTHIER

Présidente : Jocelyne BOUTIER
Suppléant : Thomas MAHEO

Assesseurs : Eric LE POTTIER
Franck JEGLOT
Lyne MILBEO
Arlette GALLAIS
Véronique LE GALLO